

DROITS UNIVERSITAIRES 2023-2024

FRAIS ANNEXES

Prestations, options ou forfaits faisant l'objet d'une facture complémentaire aux droits universitaires

- **La Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) collectée par le Crous : 95 €** (Tarif 2022-23 à titre indicatif)
(Ne sont pas concernés : les étudiants boursiers, en contrat de professionnalisation en échange international en France, ...)

- **Options ou prestations facultatives :**

SPORT Futsal / Badminton / Urban Gym / Basket / Rugby / Tennis / Multisports <i>Options proposées en licence 1^{ère} / 2^e année</i>	135 €/an
TOEIC (test d'anglais)	98 €
SCIENCES DE LA VIE CUPGE (Concours universitaire préparatoire aux grandes écoles) – Licence 2 ^e / 3 ^e année	590 €/an
PHYSIQUE/CHIMIE Cycle ingénieur ICES/ECAM – 2 ^e / 3 ^e année	810 €/an
PRÉPA SAINT CYR OST → Étudiants extérieurs → Étudiants Icessiens → Étudiants Icessiens en Master RI	810 € 400 € <i>Inclus dans les droits universitaires</i>
PRÉPA CAPES/CAFEP → Pack Écrit seul → Pack Oral seul → Pack Écrit et oral	730 € 730 € 1 180 €
PARTENARIAT CPGE PICPUS PARIS	2 120 €

- **Forfait supplémentaire pour études à l'étranger**

- Frais de dossier fixes (départ facultatif) - Frais supplémentaires éventuels pour certaines destinations (États-Unis / Océanie) <i>En fonction de la durée du séjour, de la destination et des cours suivis, un supplément de frais de scolarité peut s'ajouter (défini par le service Relations internationales). Pour toute information complémentaire sur les séjours à l'étranger, consulter la page web du service Relations internationales.</i>	265 € <i>(Se renseigner auprès du service RI)</i>
--	---

- **Frais de césure : 1 190 €**

Pendant son année de césure, l'étudiant devra également régler la moitié des droits universitaires fixés pour la formation qu'il souhaite réintégrer l'année suivante.

- **Frais de dossier de validation : 150 €**

(Équivalence diplôme étranger / Transfert de domaine de formation)